

> Calcul du seuil moyen de jours de mer limite

o Seuils d'activité en deçà desquels l'équilibre de la flottille peut être perturbé

- Situation financière des armements à court terme



* Mon CA ne compense pas mes frais, je ne peux pas rembourser mes crédits, je puise dans mes réserves *

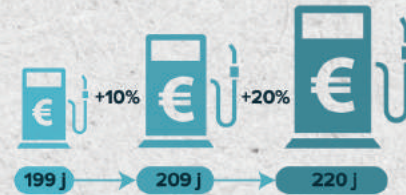


* Je rentre tout juste dans mes frais donc ne mets pas d'argent de côté. Je ne suis pas à l'abri d'un problème *

* Je fais face à mes engagements financiers et génère des réserves *

o Impact d'une augmentation du prix de carburant

- Si le prix du carburant ré-augmente, ces seuils de rentabilité sont sous-évalués. Pour rester rentable, les navires auraient besoin de travailler un nombre de jours plus important

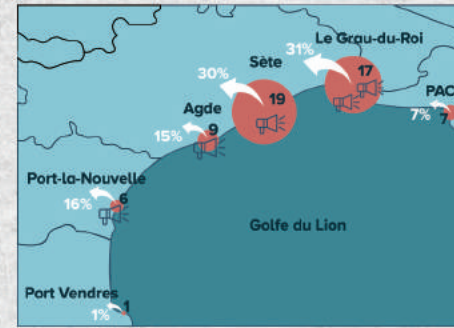


> Conclusions

- Sur la période 2013-2015 un chalutier méditerranéen génère un CA moyen de 548 k€
- La perte de CA pour les entreprises de pêche est proportionnelle à la réduction du nombre de jours de mer, mais l'EBE baisse relativement plus
- La flottille chalutière génère une richesse de 39 millions d'€ et représente près de 640 emplois en mer et à terre
- Les pertes liées à une diminution de jours de mer de 9% seraient de l'ordre de 3.3 millions d'€
- Une augmentation de plus de 20% du prix du gazole mettrait les armements dans une situation financière très risquée
- En fonction de la saison un jour de mer peut être plus ou moins rentable (apports, marché...)

> Préconisations

- Limiter la réduction de l'effort de pêche année après année.
- Prendre en considération les éléments suivants dans les choix de mesures de gestion :
 - Rentabilité d'exploitation des armements
 - Pouvoir d'achat des matelots
- Envisager d'autres moyens pour diminuer la pression de pêche (arrêt biologique, arrêt temporaire, fermetures saisonnières)



Richesse créée (VAD en %)

n Nombre de navire

Crée

Répartition des chalutiers, des criées et coopératives de commercialisation, et de la richesse créée par l'activité des chalutiers français de méditerranée (VAD en %).

- Cette infographie a été réalisée dans le cadre du projet GEPAC-MED (Gestion et Pérennisation de l'Activité des Chalutiers de Méditerranée) porté par l'AMOP.
- Les données qui ont servi à mener cette étude sont les données de production des navires collectées auprès de la DPMA et les données économiques issues de la DCF, pour les années 2013 à 2015.



Plus d'informations sur le projet GEPAC-MED à l'initiative de cet aperçu sur la flottille chalutière :

www.amop.fr
 projet Gepak Med

Remerciements

Ce projet n'aurait pu être mené sans l'appui financier de France Filière Pêche et l'expertise de la cellule mer pour ce qui est de l'analyse économique de la filière pêche.

MER
 CAPACITÉS

FRANCE
 FILIERE
 PECHÉ

A.M.O.P.

RÉSULTATS DU PROJET GEPAC-MED



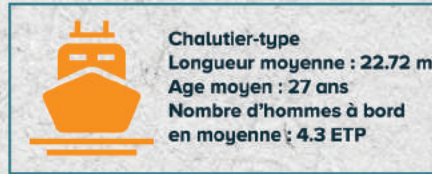
Gestion Et Pérennisation de l'Activité
 des Chalutiers Méditerranéens



LA PÊCHE AU CHALUT DE FOND EN MÉDITERRANÉE FRANÇAISE C'EST...

La clé de voute d'une filière pêche sur la façade Méditerranéenne

- o 60 navires basés dans 7 ports principaux depuis la frontière italienne jusqu'à la frontière espagnole

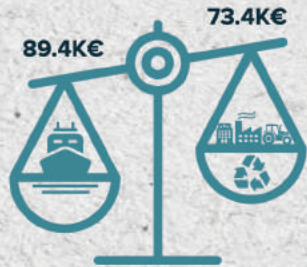


o Des pratiques raisonnées

- Un plafond d'effort de pêche annuel (nombre de jour de mer limité)
- Des marées de moins de 24h
- Un engin de pêche immergé moins de 15h
- Interdiction de pêcher le week-end et les jours fériés

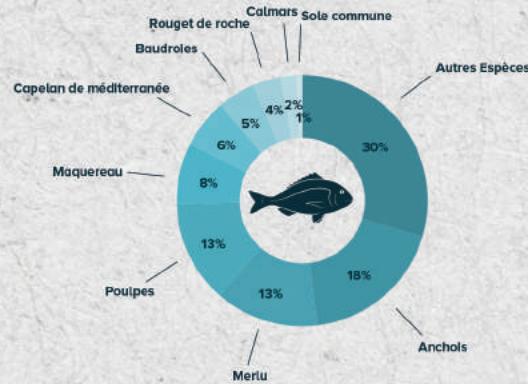
o Un poids économique non négligeable

- Un chiffre d'affaires de 96 millions d'€
- Un PIB par emploi de 89.4 K€, supérieur au PIB moyen de tous les secteurs d'activité en France



Filière pêche chalutière vs Tous secteurs d'activité

- o Une soixantaine d'espèce pêchées en grande partie sur le plateau continental du Golfe du Lion



- o Une activité structurée et structurante pour le territoire, clé de voute de toute une filière

- Des apports assez conséquents pour alimenter le marché
- Des ventes aux enchères
- Une richesse créée de 37.3 millions d'€ répartis en 3 branches



- o Des emplois de marins et des emplois à terre



- ETP = Equivalent Temps Plein
- PIB = Produit Intérieur Brut
- EBE = Excédent Brut d'Exploitation
- CA = Chiffre d'affaires

Mais une pêcherie qui fait face à des difficultés

- o Une soixantaine d'espèces pêchées VS deux stocks d'espèces démersales évalués « en mauvais état »

o Une flottille énergivore

- Le carburant représente 40% des dépenses des armements en moyenne

o Un métier qui attire peu les jeunes

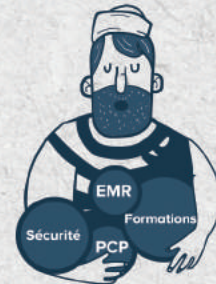
- Salaire VS difficulté du métier et horaires

o Des charges invariables quel que soit le nombre de jours d'activité

o Une réglementation de plus en plus étoffée année après année

o Des efforts qui n'ont pas porté leurs fruits

o Des questionnements

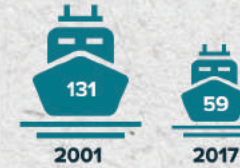


- o La situation financière actuelle n'est déjà pas des plus favorables

- EBE faible = 73000 € environ, soit 1.5 fois l'annuité moyenne d'emprunt de la flottille
- En moyenne 50% de mise en réserve en 2013-2015 - pour faire face à des aléas et anticiper de futurs investissements.
- Situation économique équilibrée à court terme mais non pérenne
- Renouvellement de la flottille inenvisageable à l'heure actuelle

o Disparition d'une grosse partie de la flottille

- Évolution du nombre de navires

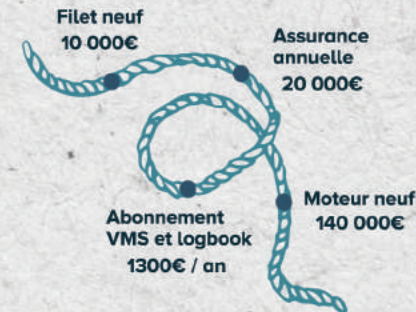


o Une flottille vieillissante

- Des frais d'entretien élevés, 8% en moyenne représentant des dépenses

o Frais inhérents à la gestion d'un armement

- Une estimation des prix moyens



Mesures de gestion VS Pérennisation de l'activité

> Evaluation de l'impact de différents scénarios de réduction du quota d'effort de pêche

- o La diminution de l'effort de pêche a des conséquences économiques directes sur la branche armement et par effet domino sur l'ensemble des activités des autres branches de la filière :

o Impact sur les armements

- La perte de CA pour les entreprises de pêches est proportionnelle à la réduction du nombre de jours de mer.
- La Valeur Ajoutée Brute, mais surtout leur Excédent Brut d'Exploitation baissent relativement plus, respectivement de -4% à -12% pour le premier indicateur et de -6% à -17% pour le second indicateur.
- Le salaire moyen diminue également.

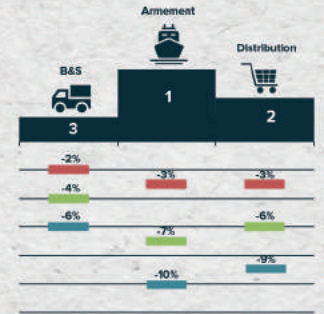
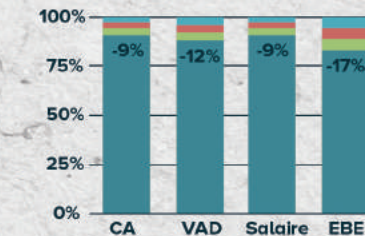
- o 3 scénarios de réduction du nombre de jours de mer par navire testés :



- moyenne 2013-2015
- -3% soit 193 jours de mer
- -6% soit 187 jours de mer
- -9% soit 181 jours de mer

Impact des 3 scénarios de réduction du nombre de jours de mer sur les 3 branches (en % de la VAD par rapport à la moyenne 2013-2015).

Impact des 3 scénarios de réduction du nombre de jours de mer sur les armements (en % du CA, de la VAD, du salaire et de l'EBE par rapport à la moyenne 2013-2015)



o Impact sur la filière

- La perte de richesses est proportionnellement plus importante pour la branche armement (de -3% à -10%) et plus faible pour la branche des fournisseurs de biens et services (de -2% à -6%).

- La perte potentielle de richesses suite à la baisse du nombre de jour de mer s'échelonnerait, selon les cas d'étude, entre 1,4 et 4 millions d'euros pour l'ensemble de la filière.

